

# CONSEIL DÉLÉGUÉ

## JEUDI 13 FÉVRIER 2020 à 20 H

Le **13 FÉVRIER 2020 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Convocation du 5 février 2020**

**Présents :** Jean-Yves BOURGEAIS, Sabrina BIOTTEAU, Simone MARCHAND, Christian BEDUNEAU, Jacques PRIMITIF, Hubert GUITON, Gwénola PERRON, Abou DOSSO, Claudine BIDET, Jeannine HIVERT, Valérie SALMON, Philippe GILIS, André TERRIEN, Aline BRAY.

**Absent excusé :** Michel TOUCHAIS

**Absents non excusés :** Philippe MARTIN, Florence SANDHINHA.

**Secrétaire de séance :** Simone MARCHAND

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ**

Le compte rendu de la séance du 5 décembre 2019 ne fait pas l'objet d'observations.

## **1- COMMUNE DÉLÉGUÉE**

### **RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES**

∞ La pose du portail de l'entrée du terrain de foot est en cours. Voir pour régler l'horloge pour une fermeture à 22 H 30 le soir et une ouverture à 7 H le matin. Une clé sera donnée aux services d'urgence et à la Gendarmerie.

∞ Il y a beaucoup de malfaçons dans les logements sociaux du lotissement de la Ténoterie, l'information a été relayée au groupe Podeliha directement par les locataires. Une rencontre est souhaitée avec le groupe Podeliha pour ne pas reproduire les problématiques dans les logements actuels. La vente des terrains pour la deuxième tranche commencera prochainement.

∞ Un devis a été demandé pour un arbre qui présente un danger à la Patache. Un élagage sera effectué.

∞ Un élagage sans autorisation a été effectué par un particulier Rue des Chênes et les branches ont été laissées sur place. Un courrier a été fait pour qu'il enlève les branches.

∞ Un nouveau devis doit être demandé pour la reprise de drains sur le terrain de foot au stade Gilbert Sailly. Voir pour creuser le fossé et compacter le terrain de foot, à étudier avec le responsable du service espaces verts.

Le terrain d'entraînement a été abîmé lors d'un entraînement de foot de seniors. Prendre des arrêtés dès que le temps ne permet pas d'utiliser les terrains de foot.

Un essai a été fait avec un robot sur un terrain de foot. Une étude est faite pour une location éventuelle. Hubert GUITON était informé du principe de la démonstration mais les élus n'y ont pas été invités. Monsieur le Maire délégué attire l'attention sur le risque de vol d'un tel outil.

### **DOSSIER À TRAITER**

#### **1.1- DEVIS POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE**

Monsieur le Maire délégué précise que l'article L 2223-1 prévoit que dans les communes urbaines (plus de 2.000 habitants) et à l'intérieur des périphéries d'agglomération, l'agrandissement d'un cimetière, à moins de 35 m des habitations, est autorisé par arrêté du représentant de l'Etat dans le Département. Le dossier est donc constitué d'une étude hydrogéologique, d'une délibération et organisation d'une enquête publique.

Monsieur le Maire délégué présente donc un devis de la société ANTEA pour un montant de 4.950 € HT - 5.940 € TTC. Cette dépense concerne des études pour déterminer la faisabilité géologique, hydrologique et hydrogéologique de l'extension du cimetière ainsi que l'interaction potentielle de ce projet sur l'environnement hydrogéologique.

Les forages effectués dernièrement ont fait apparaître du rocher en profondeur.

La commission « cimetière » se réunira le mercredi 19 février à 18 H.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2020.

**Après en avoir discuté, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour approuver ce devis d'un montant de 4.950 € HT-5.940 € TTC.**

#### **1.2- AUTRES DEVIS**

##### ***SALLE CHETOU***

Monsieur le Maire délégué présente un devis de l'atelier Esneault Bois pour le remplacement de la porte de la salle Chetou, d'un montant de 3.640,98 € HT - 4.369,18 € TTC. Les crédits seront pris sur la ligne étude du Cul du Moulin (15.000 € au BP 2020).

## **AVENUE DES 7 MOULINS**

Monsieur le Maire délégué présente un devis pour le mur du bas de l'avenue des 7 Moulins. Le projet consiste à poser 2 plaques d'un mètre sur deux environ en acier galvanisé couleur gris clair, agrémentées de motifs. Le mur sera nettoyé mais pas repeint. Ce projet représente une dépense de 5.000 € maximum, pose comprise.

Les crédits seront pris sur la ligne étude du Cul du Moulin (15.000 € au BP 2020).

## **JARDIN DE LA CÉDRAIE**

Hubert GUITON présente un devis de réfection des allées dans le jardin de la Cédraie par l'entreprise ENP pour un montant de 7.881,63 € HT-9.457,96 € TTC. Une enveloppe de 35.000 € est budgétée pour 2020.

**Après en avoir discuté, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour approuver ces 3 devis.**

## **1.3- ACQUISITION D'UNE PARCELLE**

Monsieur le Maire délégué présente une demande d'achat d'une partie de la parcelle ZA 0191 à l'Arche par M. et M<sup>me</sup> JOULAIN. Les frais de bornage, de notaire seront à la charge des demandeurs. L'avis des domaines sera demandé.

**Après en avoir discuté, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour céder une partie de la parcelle ZA 0191 à M. et M<sup>me</sup> JOULAIN.**

## **INFORMATIONS**

### **1.4- COMPTE RENDU COMMISSIONS**

#### **SERVICES A L'ENFANCE ET VIE SCOLAIRE**

##### **Ash des vacances de février**

L'accueil de loisirs sera ouvert du 24 au 28 février. Pour la première fois, seront accueillis des enfants de St-Christophe-la-Couperie qui étaient trop peu nombreux pour pouvoir bénéficier d'un accueil sur place. Une navette sera assurée pour le transport des enfants.

L'ALSH des vacances de printemps se déroulera du 20 au 24 avril et celui de l'été du 6 au 31 juillet ; en août, La Varenne prendra le relais.

##### **Réflexion autour de l'organisation du temps de midi**

Les panneaux absorbants qui ont été installés dans la cantine sont esthétiques de l'avis général mais le personnel n'est pas convaincu de leur efficacité acoustique. Si on récapitule, ce restaurant scolaire est équipé de plusieurs éléments anti-bruit : le sol, les tables, le plafond, les claustras, les panneaux et le résultat n'est toujours pas satisfaisant. Il reste 2 préconisations du cabinet d'ingénierie acoustique ITAC qui n'ont pas été mises en œuvre : la fermeture de la porte de la laverie (déjà envisagée mais rejetée par le personnel de service) et le passage des enfants en 2 services. Ce dernier point avait fait l'objet de discussions en 2018 et n'avait pas abouti. De l'avis des membres de la commission, il faudra réexaminer cette proposition avec toutes les parties : écoles, pôle enfance, Restauval, parents.

##### **Informations de la commission solidarités Orée-d'Anjou**

- PEDT : les directeurs d'écoles ont fait part de leur souhait de travailler autour des temps de transmission durant l'année scolaire. La commission a proposé d'attendre la nouvelle équipe municipale et de fixer un atelier fin avril. D'autre part, les formations du personnel impliqué dans la pause méridienne vont commencer. Rappel des thèmes : le temps du repas, la gestion du bruit, la gestion des conflits.

-Le financement des écoles est validé : 20 €/élève et par an pour l'aide au départ en voyage scolaire, en sorties scolaires ou l'appel à un intervenant extérieur ; 400 €/classe pour l'investissement petit équipement et matériel pédagogique ; investissement informatique/école élémentaire : 1 classe mobile (15 ordinateurs élèves et 1 ordinateur enseignant), 1 ordinateur de direction, 1 vidéoprojecteur, un serveur commun, 1 copieur couleur, 1 abonnement à e-primo.

L'harmonisation des budgets de fonctionnement se fera en 2021.

-Pour les enfants qui ne peuvent pas partir en voyage scolaire, informer les familles qu'elles peuvent solliciter une aide auprès du CCAS.

- Une réflexion est en cours sur le fonctionnement d'un service jeunesse Orée-d'Anjou concernant des jeunes de 11 à 14 ans (le CSC conserverait sa compétence pour les jeunes de 13 à 17 ans). L'accueil pourrait se faire dans les 3 foyers des jeunes existants et des activités tourneraient autour des loisirs, des séjours, des projets collectifs. Une enquête auprès des familles va être lancée.

##### **Retour sur 2014-2020 et projets en cours**

✓ Entre 2014 et 2020

- réforme des rythmes scolaires + TAP ;
- installation de la commune nouvelle et, pour ce qui concerne la commission, la nomination d'une coordinatrice enfance-jeunesse qui a accompagné des actions d'harmonisation : portail familles unique, services aux familles, tarifs périscolaire et ALSH, séjours d'été, outils informatiques, PEDT, ...
- programme de rénovation des écoles ;
- livraison du Pôle enfance ;

- arrivée de Restauval : qualité de la prestation, tri des déchets, pesage, compostage ;
  - vidéo-surveillance des écoles ;
  - construction d'un auvent au Pôle enfance.
- ✓ *Projets en cours :*
- programme énergétique des écoles de Champtoceaux (menuiseries extérieures et isolation été 2020 ; chaudière à bois en 2021 ou plus) ;
  - poursuite de la rénovation des classes ;
  - aménagement du coin calme à l'école élémentaire (avril 2020) ;
  - destruction de l'ancien restaurant scolaire (été 2020) ;
  - extension de la Bibliothèque qui permettra un meilleur accueil des élèves ;
  - nouveau marché de restauration qui entraînera l'harmonisation des tarifs de cantine pour 4 communes déléguées ;
  - local de stockage au Pôle enfance ; projet alimentaire de référence.

#### **Réunion Restauval**

Un effort est fait pour limiter le gaspillage de l'eau.

La nouvelle formule des goûters avec une plus grande diversité de produits est appréciée des enfants.

La mise en place du menu végétarien une fois par semaine se passe bien.

À la demande du comité de jumelage, un repas sur le thème de l'Angleterre est prévu le jeudi 14 mai.

#### **SALLE ASSOCIATIVE AU STADE GILBERT SAILLY**

Monsieur le Maire délégué présente l'esquisse effectuée par le cabinet Atelier Architecture Le Floch remise lors de la réunion du 5 février 2020 avec la commission. Un ensemble paysager est dessiné sur l'espace devant la salle associative estimé à 380.000 € HT.

L'estimation financière du bâtiment représente un montant de 665.000 € HT.

L'enveloppe prévue ne sera pas suffisante, il faudra inclure la vente de la Maison des Moulins dans le plan de financement.

Le Cabinet Atelier Architecture Le Floch devra présenter ce projet à la prochaine équipe d'élus qui devront valider une esquisse et l'avant-projet sommaire. La partie électrique devra être revue par la même occasion.

Abou DOSSO demande si le projet peut se prévoir à un autre endroit, Monsieur le Maire délégué répond qu'il est trop tard, que le conseil s'est positionné et rappelle qu'un projet de construction d'une salle des fêtes à la Ténoterie avait été étudié mais l'ARS avait refusé vu la proximité des riverains.

#### **1.5- INFORMATION COMMUNE DÉLÉGUÉE**

Les pompiers demandent à utiliser l'ancien restaurant scolaire pour des entraînements, M<sup>me</sup> GUILMET sera contactée.

#### **1.6- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU**

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

✓ Une modification du règlement du PLU est prévue pour corriger des points notamment sur la hauteur des clôtures et la dimension des ouvertures.

✓ Une acquisition d'une parcelle de 6.000 m<sup>2</sup> à la Tenoterie est actée pour la somme de 75.000 €

### **2- INTERVENTIONS ORALES**

- ✓ Rappel des élections municipales prévues le dimanche 15 mars 2020.
- ✓ Monsieur PRIMITIF explique que Mauges Communauté a repris la compétence eau et assainissement en janvier 2020 et que, sur Champtoceaux, nous avons deux problèmes à régler :
- Inondation récurrente chez un particulier à la Barolée, le vice-président de Mauges Communauté a pris le dossier en main avec une inspection de caméra immédiate.
- Problème au Paradis : une étude du Cabinet IRH permet de prévoir les travaux à réaliser.
- ✓ L'effacement des réseaux électriques Rue du Pont Trubert est prévu en septembre.
- ✓ Les caméras installées à divers points de la commune ont permis de limiter le vandalisme.
- ✓ La saison des expositions au Champalud va reprendre début avril.
- ✓ Beaucoup d'enfants sont inscrits pour le spectacle de la Geste dont le spectacle est prévu début juillet.
- ✓ La reprise du mur dans la Cour Chetou donne toute satisfaction.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE à 21 H 45**